

# Bruxelles aujourd'hui : dix pa

**Bruxelles : on en parle, mais on ne connaît pas cette ville. Insensiblement, progressivement mais définitivement, elle est devenue autre chose que ce que les clichés qui circulent à son propos prétendent décrire.**

**Toute solution aux problèmes que rencontre la capitale pour elle-même et dans ses rapports avec la Flandre et la Wallonie passe obligatoirement par la reconnaissance de cette réalité.**

**PHILIPPE VAN PARIJS**

professeur à l'UCL, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

**N**atif de Molenbeek, j'ai quitté Bruxelles à vingt ans. Lorsqu'un quart de siècle plus tard je suis revenu y vivre, j'ai eu du mal à reconnaître ma ville, plus encore à réaliser ce qui était en train de s'y passer. Je commence à m'y retrouver, grâce notamment à l'initiative Aula Magna – ses hearings, ses ateliers et le remarquable partage de savoirs qu'elle a suscité.

Extraits du magma de ce que je crois y avoir appris, je vous livre ici dix paradoxes et cinq menaces que j'ai découverts ou qui me sont apparus bien plus clairement qu'avant. Sans prétendre à aucune expertise. Mais avec la conviction qu'il importe de prendre lucidement acte des tendances lourdes et des mécanismes qui les sous-tendent et d'articuler sur cette base un projet qui tienne la route. Un projet cohérent qui permette à Bruxelles de remplir pleinement la mission inédite de capitale de l'Europe que les hasards de l'histoire lui ont confiée. Et cela sans en faire pâtir – au contraire en en faisant profiter – tant la population toujours plus métissée qui l'habite que les deux autres Régions avec lesquelles elle partage la grande agglomération centrale du pays.

## PARADOXE I

**BRUXELLES EST LA CAPITALE D'UN ÉTAT OFFICIELLEMENT TRILINGUE DONT UNE QUATRIÈME LANGUE EST EN PASSE DE DEVENIR LA PREMIÈRE LANGUE.**

Bruxelles est la capitale officiellement bilingue d'un pays officiellement trilingue. C'est aussi désormais la capitale de l'entité politique officiellement la plus multilingue de l'histoire de l'humanité. L'Union européenne reconnaît 23 langues officielles, mais la jeune génération européenne a choisi sa langue, et ce choix affectera inévitablement l'avenir linguistique de sa capitale. Alors que, selon l'Eurobaromètre 2006, les Européens (UE 25) de plus de 65 ans sont 24% à parler bien ou très bien l'anglais (pour 27% l'allemand et 18% le français), les Européens de 15 à 24 ans sont 59% à le parler bien ou très bien (comparé à 26% pour l'allemand et 23% pour le français).

À mesure que la relève des géné-

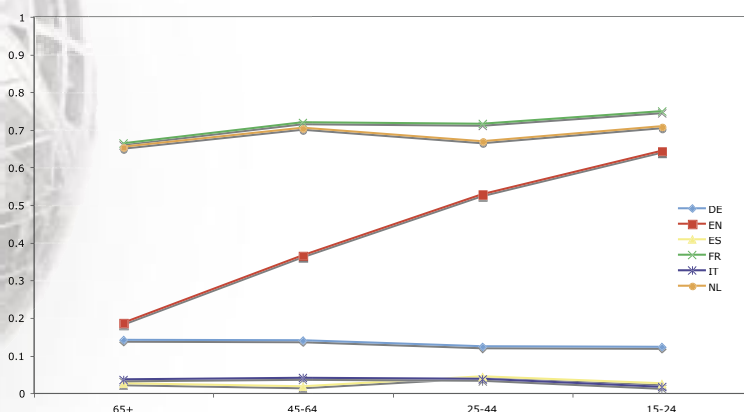
rations s'accomplit, ce phénomène européen affecte de plus en plus profondément le fonctionnement des institutions européennes et des organisations de tout type qu'elles attirent à Bruxelles. Tout comme le fonctionnement linguistique de la cour bourguignonne a affecté profondément le régime linguistique de Bruxelles capitale des Pays-Bas, le fonctionnement linguistique de l'administration européenne finira par affecter tout aussi profondément le régime de Bruxelles comme capitale de l'Europe. Mais le phénomène européen est aussi un phénomène belge. Le néerlandais est la première langue du pays au titre de langue maternelle. Mais c'est le français qui est aujourd'hui la première langue du pays si le critère est le nombre de personnes qui le parlent bien ou très bien. Pour la génération des 15-24 ans, cependant, il y a fort à parier, au vu des tendances détectables, qu'au terme de leur période d'apprentissage linguistique, ce sera l'anglais qui sera devenu, selon ce même critère, la première langue du pays (Figure 1).

Figure 1

Belgique : compétence linguistique par âge (2005)

Proportion de la population belge (par tranche d'âge) parlant bien ou très bien le français, le néerlandais, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

Source : Eurobaromètre 2006. Calculs : Jonathan Van Parys & Sven Wauters, FUSL



# Paradoxes et cinq menaces

## PARADOXE 2

### LA RÉGION BILINGUE N'EST PAS LA RÉGION LA PLUS BILINGUE.

Pour l'ensemble de la population, tous âges confondus, le français conserve encore de justesse la deuxième place en Flandre, mais l'anglais a nettement dépassé le néerlandais en Wallonie et à Bruxelles. Jamais, dans l'histoire du pays, les compétences linguistiques du Nord et du Sud n'ont donc été aussi proches qu'elles le sont pour les jeunes générations d'aujourd'hui : en partie parce que leur connaissance de l'autre langue nationale est sensiblement meilleure que pour leurs aînés (s'agissant de l'ensemble de la population, pas de la seule élite) et surtout en raison de leur connaissance incomparablement meilleure d'une même langue tierce.

Plus précisément, la compétence dans la deuxième langue nationale ne dépasse plus la compétence en anglais que dans les deux Brabant et en Flandre occidentale (voisine de la France), mais a été rejointe ou dépassée partout ailleurs, y compris à Bruxelles. En termes de bilinguisme national – mesuré par la proportion de la population qui dit parler le français et le néerlandais bien ou très bien –, Bruxelles est donc moins bilingue que le Brabant wallon et que l'ensemble des provinces flamandes à l'exception du Limbourg. Parmi le million de personnes qui habitent dans le Brabant flamand, le nombre de bilingues (au sens belge) est presque le double de ce qu'il est parmi le million de personnes qui habitent la Région dite bilingue de Bruxelles-Capitale.

Est-ce à dire que Bruxelles, plus même que le Brabant wallon, est assimilable, linguistiquement parlant, à une province wallonne ? Pas du tout.

## PARADOXE 3

### LES FRANCOPHONES FONT MOINS DE 50% ET PRÈS DE 100% DE LA POPULATION BRUXELLOISE.

Pour se rendre compte de l'écart entre Bruxelles et les deux autres Régions, il suffit d'un regard sur la proportion de la population de chaque province et de Bruxelles qui peut être considérée comme «belge de souche», d'origine européenne non belge et d'origine non européenne. Dans toutes les provinces flamandes et wallonnes, les «Belges de souche» dépassent 80%, alors qu'à Bruxelles il ne sont plus que 44% (Figure 2). Les résidents d'origine non européenne n'atteignent 10% dans aucune province, alors qu'ils forment le tiers de la population bruxelloise. Même les communes les plus «belges» de Bruxelles – Watermael-Boistfort et Ganshoren – sont moins «belges» que les provinces les moins «belges» du pays. Sous ce rapport, la Flandre et la Wallonie se ressemblent, mais Bruxelles c'est de moins en moins la Belgique, avec une population toujours plus diverse, à la fois plus multilingue que le reste du pays, mais aussi moins bilingue au sens belge que la moitié des provinces.

Sur cette toile de fond, il est utile de scruter des données plus anciennes (1999 au lieu de 2005) mais plus précises relatives à Bruxelles permettant de distinguer, pour les trois langues les plus répandues, ce qui est dû à la langue maternelle et à l'apprentissage. (R. Janssens, *Taalgebruik in Brussel*, VUB Press, 2001, p. 34). La proportion d'anglophones de langue maternelle est bien entendu négligeable par rapport au total des anglophones. La proportion des Bruxellois ayant le néerlandais comme seule langue maternelle était à l'époque inférieure à 10% et celle

des Bruxellois ayant le français comme seule langue maternelle légèrement supérieure à 50%. Sur cette base, jointe à des hypothèses plausibles sur les biais d'échantillonnage et les flux des dernières années, il est permis d'affirmer que si l'on entend par «francophones» ceux qui maîtrisent bien ou très bien le français, on est proche des 95%, en ce compris pratiquement tous les Flamands de Bruxelles. En revanche, si on entend par «francophones» les personnes dont la langue maternelle est le français, ils constituent aujourd'hui de l'ordre de 45% des Bruxellois. Alors que les naturalisations de Marocains sont en passe de faire des Français, après les Belges, la première nationalité de Bruxelles, l'appartenance nette à la «culture française» n'est plus le fait de la majorité des Bruxellois, mais seulement d'une (très forte) minorité d'entre eux.

## PARADOXE 4

### BRUXELLES NE CESSE DE PERDRE DES HABITANTS ET SA POPULATION NE CESSE DE CROITRE.

Doit-on s'attendre à ce que ce déclin de la proportion de «francophones de souche» (comme de «néerlandophones de souche» du reste) s'atténue ou s'amplifie ? Jointes au ralentissement général de l'assimilation linguistique observable partout dans le monde (pour des raisons liées à la facilitation des communications), les tendances récentes propres à Bruxelles ne laissent guère place au doute. Cela fait déjà des décennies que le solde migratoire de Bruxelles avec sa périphérie est négatif. Chaque année, il y a beaucoup plus de Bruxellois, belges dans leur grande majorité, qui quittent Bruxelles pour aller habiter en périphérie flamande ou wallonne qu'il n'y a d'habitants de la périphérie qui s'installent à Bruxelles. Et on ne peut pas dire que ce mouvement se ralentisse. Pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des jeunes de 20 à 30 ans, le solde migratoire par rapport au reste du pays est négatif.



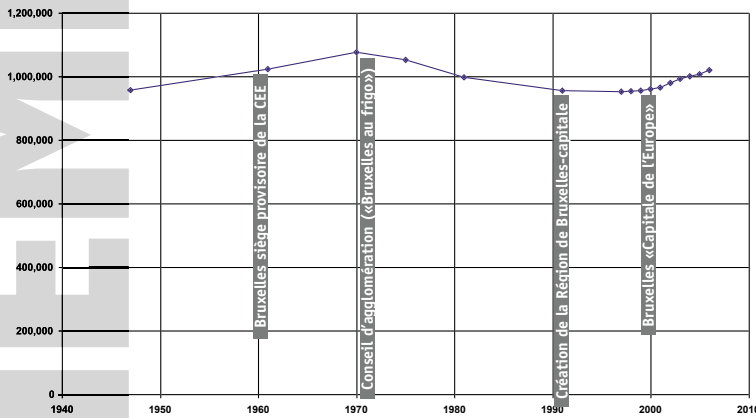


Figure 2

Évolution de la population bruxelloise 1947-2006

Source : INS. Graphique : Mathieu Van Crieckingen



Depuis quelques années cependant, ce solde migratoire interne négatif est plus que compensé par un solde migratoire externe plus positif. Combiné à un excédent – modeste mais persistant – des naissances sur les décès, ce phénomène nouveau a conduit à une rupture de tendance spectaculaire. Alors qu'elle déclinait imperturbablement depuis 1968, la population officiellement enregistrée à Bruxelles s'est stabilisée vers 1990 et augmente résolument depuis 2000 (Figure 2). Cette augmentation est partiellement fictive, le saut de 2001 n'étant que le reflet de la grande vague de régularisation de sans-papiers. Mais elle se confirme d'année en année, faisant de la Région bruxelloise celle des trois Régions dont la population croît le plus rapidement. C'est comme si la reconnaissance de Bruxelles comme Région à part entière (1989) avait enrayé son déclin, et comme si sa consécration quasi-officielle comme capitale politique de l'Europe, en marge du sommet de Nice (2000), l'avait remise en orbite.

## PARADOXE 5

### BRUXELLES A DES FRONTIÈRES FIXES ET SE DÉPLACE VERS L'EST.

Si la croissance démographique est plus forte à Bruxelles que dans les deux autres Régions, elle est encore plus forte dans le Brabant flamand et surtout dans le Brabant wallon. À proximité de Bruxelles, ce sont les zones situées au Nord de Louvain et surtout à l'Est de Louvain-la-Neuve qui connaissent la croissance démographique (relative) la plus rapide. C'est aussi dans un arc formé entre le nord de Louvain et le sud de Louvain-la-Neuve que la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur – indicateur fortement as-

socié au caractère plus ou moins urbanisé d'un territoire – a augmenté le plus rapidement. Enfin, en ce qui concerne l'emploi, c'est surtout juste au nord-est de Bruxelles – à Zaventem et aux alentours –, mais aussi dans les zones de Louvain et de Wavre, que le développement est le plus spectaculaire. En ce sens, la ville de Bruxelles est en train de se déplacer lentement vers le nord-est et l'est en ce qui concerne le travail, et vers l'est et le sud-est en ce qui concerne le logement.

En même temps, bien entendu, les frontières administratives de Bruxelles sont restées fixes. Le périmètre qu'elles délimitent correspond au quartier cosmopolite central (quoique de plus en plus occidental) d'une entité urbaine beaucoup plus vaste comprenant des quartiers néerlandophones (dans les communes flamandes sans facilités), des quartiers francophones (dans les communes wallonnes), et des quartiers intermédiaires (les communes à facilités, à la fois plus francophones et plus néerlandophones que Bruxelles même).

## PARADOXE 6

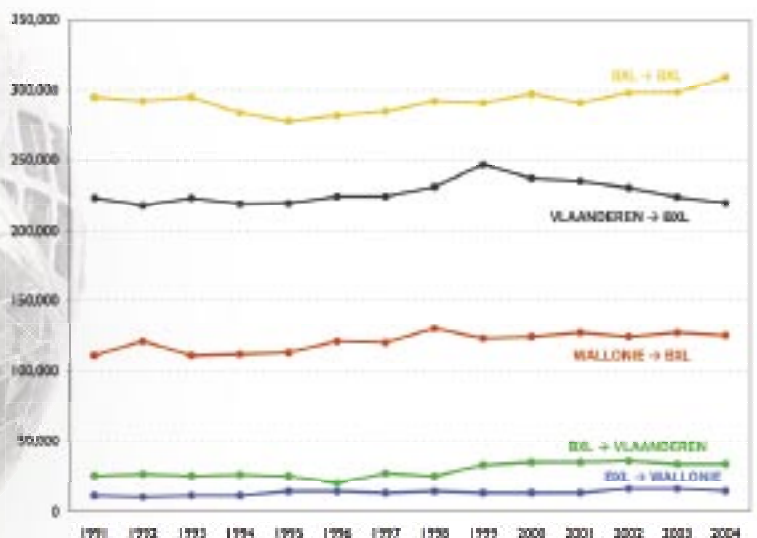
### BRUXELLES SOUDE LA BELGIQUE ET EN DIFFÈRE DE PLUS EN PLUS.

Cette non-coïncidence entre frontières formelles et limites réelles a de multiples conséquences. Parmi elles, le grand nombre de navettes journalières entre d'une part la Flandre et la Wallonie et d'autre part la Région bruxelloise. Plus de la moitié des emplois salariés bruxellois sont occupés par des non-Bruxellois, dont environ deux tiers (en diminution) habitent en Flandre et environ un tiers (en légère croissance) en Wallonie (Figure 3). Par ailleurs, un nombre de Bruxellois beaucoup plus faible mais en croissance régulière travaille en Flandre ou en Wal-

Figure 3

Navettes Bruxelles-Flandre-Wallonie 1991-2003

Source : INS-EFT. Graphique : Jonathan Van Parys



## PARADOXE 7

lonie. Ces navettes journalières tissent des liens entre Bruxelles et le reste du pays : il n'y a pas une commune du pays, de La Panne à Athus, qui n'envoie pas chaque jour son contingent de navetteurs vers l'agglomération bruxelloise.

En revanche, si l'on retranche Bruxelles de la carte des navetteurs, on s'aperçoit que les liens établis de cette manière entre les deux autres Régions du pays sont extrêmement ténus. Pratiquement toutes les navettes entre arrondissements se font entre arrondissements appartenant à la même Région. Tout pays dont les interactions sont aussi nettement scindées par une frontière régionale et linguistique semble un candidat sérieux pour un scénario de scission à la tchécoslovaque. Mais en remplaçant Bruxelles et ses navettes sur la carte, la chirurgie requise perd tout de sa simplicité. Bruxelles a beau être, comme on l'a vu plus haut, de moins en moins belge, c'est elle qui noue les fils qui tiennent la Belgique ensemble.

## L'AUGMENTATION LA PLUS FORTE DU PRIX DE L'IMMOBILIER EST DUE À BRUXELLES MAIS NE SE SITUE PAS À BRUXELLES.

Une autre conséquence du fait que la Région bruxelloise ne constitue qu'un grand quartier d'une agglomération beaucoup plus vaste est repérable dans la situation et la dynamique immobilières. À Bruxelles même, le prix d'achat du logement n'a dépassé définitivement son niveau de 1976, en termes réels, que vingt années plus tard, lorsque la population bruxelloise s'est remise à croître, et il a augmenté beaucoup moins qu'en Brabant flamand et en Brabant wallon au cours des trente dernières décennies. La baisse générale des taux d'intérêts a en outre facilité l'acquisition de la propriété partout. Si la cherté du logement est plus sensible à Bruxelles que dans sa périphérie, ce n'est donc pas parce que le coût de l'acquisition d'un logement y a crû davantage – au contraire –, mais parce que le revenu moyen de la population se fixant à Bruxelles

n'a pas crû au même rythme que celui de la population qui s'est fixée en périphérie.

Il ne suffit cependant que d'un coup d'œil sur les cartes pour se convaincre que c'est de Bruxelles que sourd l'énergie qui pousse à la hausse des prix. La zone à forte proportion de logements à loyer élevé forme une grosse tache au centre de la Belgique, dont la vallée du canal (de Vilvorde à Halle) coupe l'extrémité occidentale et dont la masse orientale s'étend du nord-est de Louvain aux confins de la Province de Namur. Semblablement, la carte représentant la proportion de loyers faibles suggère que l'habitat bon marché, quelque peu épargné à Bruxelles, a été pulvérisé tout autour de cet épice, en particulier vers l'est et le sud-est.

## PARADOXE 8

### BRUXELLES EST LA RÉGION LA PLUS RICHE ET (PRESQUE) LA RÉGION LA PLUS PAUVRE.

Ce mouvement vers l'est de l'habitat cher a partie liée avec un autre paradoxe, très fréquemment cité celui-là. D'un côté, Bruxelles est de loin la Région la plus riche du pays. Son PIB par tête est même presque le plus élevé d'Europe, seuls Central London et l'Île-de-France précédant généralement Bruxelles-Capitale dans le palmarès économique des Régions de l'Union. Vu la part prise par les activités internationales, il se peut même que le PIB bruxellois soit significativement sous-estimé : lorsque quatre fois par an vingt-sept chefs d'État et leurs suites parfois impressionnantes passent à Bruxelles vingt-quatre heures d'activité fébrile, où donc est comptabilisé le produit que mesurent leurs plantureux salaires ? Et malgré le boom de l'emploi en périphérie, le PIB bruxellois continue à croître allègrement au même rythme que le PIB flamand.

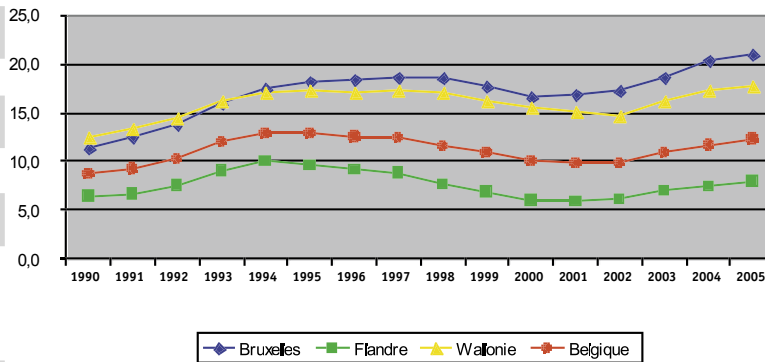
Mais plus de la moitié des travailleurs salariés qui contribuent à ce produit habitent en dehors de Bruxelles. Par suite, le revenu par habitant, qui ne diverge guère, pour un pays ou une grande région, du PIB par tête est au contraire à Bruxelles spectaculairement inférieur. Estimé sur la base du montant moyen des déclarations à l'impôt des personnes physiques, le revenu moyen des Bruxellois est, depuis les années nonante, nettement inférieur à celui des Flamands – après lui avoir été « depuis toujours » supérieur –, et



Figure 5

Taux de chômage par Région 1990-2005

Source : SPF Emploi, Onem. Calculs Observatoire de l'emploi



n'est même pas si loin d'être dépassé par celui des Wallons. Certes, un nombre disproportionné de Bruxellois percevant des revenus élevés ne remplit pas de déclaration fiscale belge – fonctionnaires européens, diplomates, nombreux autres expatriés dont les revenus sont imposés à l'étrangers ou pas imposés du tout. Mais une disproportion analogue existe sans doute aussi dans le bas de l'échelle de revenus – ménages en séjour illégal ou dont les revenus ne dépassent pas le seuil imposable. Si tous les revenus étaient détectables, les estimations pour le revenu moyen bruxellois se rapprocheraient donc sans doute un peu du revenu moyen flamand, mais pas beaucoup, et le paradoxe de Bruxelles riche et pauvre subsisterait. Ce qui le sous-tend, bien entendu, c'est simplement que les navetteurs habitant la périphérie flamande et wallonne de Bruxelles sont plus riches que la moyenne des habitants de Bruxelles.

## PARADOXE 9

### BRUXELLES A TROP D'EMPLOIS ET N'EN A PAS ASSEZ.

C'est encore le même trait de la Région de Bruxelles-Capitale qui s'exprime dans le fait paradoxal qu'à Bruxelles il y a à la fois trop et trop peu d'emplois. Il y en a trop au sens où leur nombre excède le nombre de personnes en âge de travailler, alors que dans les deux autres Ré-

gions il est bien en deçà. Dans la plupart des quartiers de la Région bruxelloise, le nombre d'emplois excède le nombre d'habitants ayant un emploi, tandis que dans la plupart des quartiers de la périphérie bruxelloise, le nombre d'emplois n'atteint pas la moitié du nombre de personnes occupées qui y habitent. De plus, le nombre d'emplois salariés à Bruxelles, après avoir chuté, s'est remis augmenter en 1996, précisément au moment où la croissance démographique reprenait elle aussi.

En même temps, c'est à Bruxelles que le taux de chômage est le plus élevé. Il a dépassé le taux de chômage wallon en 1995 et se situe depuis lors sensiblement au-dessus de lui, et bien sûr encore plus nettement au delà du taux flamand (Figure 5). De nouveau, le paradoxe s'éclaire, bien entendu, dès le moment où Bruxelles ne doit pas être comprise comme une population dont les caractéristiques et les activités peuvent être comparées à celles de deux populations voisines, mais comme le cœur d'une agglomération partagée avec deux autres Régions. La facilité des communications concentriques fait que c'est au cœur de l'agglomération que viennent se nicher les emplois. Mais c'est là aussi qu'il est naturel que ceux qui arrivent de l'extérieur et n'ont pas d'emploi viennent s'agglomérer en vue d'en trouver un, déclaré ou non.

## PARADOXE 10

### DES NAVETTES PLUS DIFFICILES, C'EST À LA FOIS MOINS D'EMPLOIS ET MOINS DE CHÔMAGE À BRUXELLES.

Dans une région qui n'est que le quartier central d'une agglomération bien plus vaste, il ne faut pas s'attendre à ce que les politiques de lutte contre le chômage les plus évidentes soient les plus efficaces. Pour réduire le taux de chômage bruxellois, ne va-t-il pas de soi qu'il faut créer des emplois? Mais rien ne garantit que les emplois créés iront à des personnes résidant à Bruxelles ni que les Bruxellois qui en auront décroché un resteront habiter à Bruxelles. Si l'objectif est de réduire le taux de chômage bruxellois, il y a certainement moins cher et plus efficace : par exemple, rendre les navettes entrantes (routières ou ferroviaires) plus difficiles ou plus coûteuses. On peut imaginer diverses techniques : rétrécir les voies de pénétration automobile, créer un système de péage, augmenter le prix du parking pour les non-résidents, abolir les cadeaux fiscaux aux voitures de société, réduire les subventions à la SNCB ou les abattements fiscaux pour frais de transport. Le volume de l'emploi bruxellois s'en ressentira certainement : un certain nombre d'entreprises choisiront de se localiser à l'extérieur de Bruxelles. Mais le chômage ne s'aggraverait pas pour autant. Tout au contraire.

D'abord, le fait que de l'emploi sorte de Bruxelles ne signifie pas nécessairement moins d'emplois pour les Bruxellois : surtout si la nouvelle localisation est à proximité de lignes de train ou de RER, elle peut simplement s'accompagner d'une amplification de la navette sortante «contre-cyclique», profitant de voies de communication moins saturées. Ensuite et surtout, bon nombre de personnes, comme aujourd'hui déjà, choisiraient de venir habiter plus près de leur travail pour éviter les files à l'entrée de Bruxelles et sur le ring. Elles le feront d'autant plus volontiers que si, parallèlement, la vitesse commerciale des transports en commun intra-régionaux est accélérée, si la mobilité douce (à pied ou à vélo) est rendue plus sûre, si les rues sont rendues plus conviviales et les espaces publics plus agréables. Pareil mouvement aura pour effet di-

rect de réduire le taux de chômage à Bruxelles en augmentant le nombre de résidents occupant un emploi. En outre, il exercera inévitablement une pression à la hausse sur le prix du logement à Bruxelles, avec pour conséquence, toutes choses restant égales par ailleurs, qu'un certain nombre de personnes sans emploi n'auront d'autre choix que de déménager en Flandre ou en Wallonie, apportant ainsi une contribution supplémentaire à la réduction du taux de chômage bruxellois.

### **MENACE 1 EVICTION ?**

La mise en lumière de ce paradoxe conduit à la formulation d'une première menace. Une dé-fédéralisation poussée de la politique sociale et de l'emploi et a fortiori une dislocation de l'État belge en trois composantes auraient pour conséquence de «responsabiliser» chaque Région pour son taux de chômage. Dans ce cas, Bruxelles serait accusée à réduire son taux particulièrement élevé en recourant aux moyens les plus efficaces : la création d'emplois aurait peu de chances par rapport à la po-

litique de mobilité différenciée et de qualité d'habitat esquisée ci-dessus.

Mais si efficace que cela puisse s'avérer être pour réduire son propre taux de chômage, exporter ses chômeurs chez les voisins n'est pas la meilleure manière de servir l'intérêt collectif. Celui-ci exige que Bruxelles, en raison même de sa situation, continue à connaître à la fois un taux d'emploi et un taux de chômage supérieurs aux autres régions, mais bien entendu avec une vigoureuse prise en charge du coût du chômage par une solidarité fédérale réaffirmée. Il n'exclut pas pour autant la poursuite d'une action résolue pour rendre la vie à Bruxelles plus saine et plus agréable, avec pour effet inévitable une pression à la hausse sur le prix du logement. Pour éviter que celle-ci n'engendre l'éviction des ménages les plus démunis, il y a de multiples trucs et ficelles, mais il n'y a qu'une solution structurelle : densifier intelligemment l'habitat sans accroître la circulation automobile, et donc se permettre de construire hardiment en hauteur (et en qualité) à proximité des gares et stations de métro.

### **MENACE 2 FOLIE DÉTAXATOIRE ?**

La Région bruxelloise est entourée d'une vaste zone où le revenu déclaré par ménage est nettement plus élevé. En tant que révélateur du revenu de la population bruxelloise, c'est peut-être en partie une illusion d'optique, comme noté plus haut, du fait de la proportion particulièrement élevée de résidents bruxellois dont les revenus échappent plus ou moins complètement à l'impôt sur les personnes physiques. Mais du point de vue des recettes publiques en Région bruxelloise – additionnels communaux ou éventuellement régionaux sur l'IPP, dotations fédérales calculées en fonction du rendement de cet impôt –, il s'agit d'une réalité bien tangible.

Or, plus l'autonomie fiscale s'accroît, plus le risque est grand que les pouvoirs publics bruxellois se trouvent dans l'incapacité de récolter les recettes dont ils ont besoin. Déjà maintenant, même sans tenir compte de la différence quant à la fisca-

lité régionale, les communes voisines dont le revenu imposable est sensiblement plus élevé sont néanmoins soumises à un taux d'imposition sensiblement inférieur. Plus l'écart entre les taux d'imposition se creuse – ceci pourrait concerner les successions ou le précompte immobilier, pas seulement l'IPP –, plus les personnes pleinement soumises à l'impôt belge auront tendance à se déplacer un peu plus loin le long de la chaussée de Waterloo ou de la chaussée de Wavre, que ce soit en Flandre ou en Wallonie, et plus elles seront remplacées à Bruxelles par des résidents peut-être aussi riches, mais contribuant beaucoup moins aux dépenses publiques. Augmenter les taux bruxellois pour compenser la perte de recettes ne ferait alors qu'empirer encore le problème.

On peut songer à déplacer la base de financement de l'IPP des habitants (imposés sur leur lieu de résidence) aux cotisations des travailleurs (imposés sur leur lieu de travail). Mais la lente montée en puissance de la navette sortante, jointe au déclin de la navette entrante en provenance de Flandre, pourrait limiter l'avantage de cette stratégie au court terme. C'est ici l'opportunité des entreprises le long de l'avenue Léopold III ou de l'avenue de la Woluwe, comme aussi dans les zonings de Wavre et Waterloo, qui fera jouer la concurrence en cas d'autonomie fiscale. L'important est donc beaucoup moins la question de savoir si c'est le revenu des habitants ou le produit des travailleurs qui doit servir de base dans les calculs – ce peut être une combinaison linéaire des

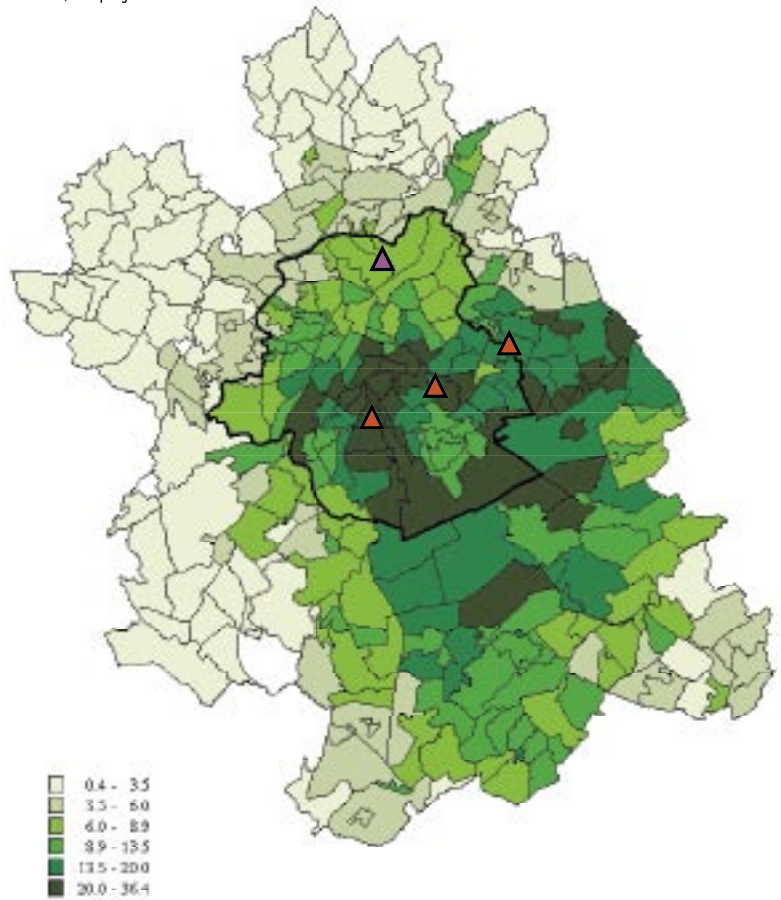


**Figure 6**

Proportion de résidents EU15 (2003)

Les trois triangles inférieurs indiquent l'implantation des écoles européennes existantes. Le triangle supérieur indique l'emplacement de la quatrième, en projet.

Source : INS. Carte : Thierry Eggerickx



deux – mais que la base du financement des régions soit assurée par une robuste fiscalité fédérale qui limite à la fois la marge de liberté de la concurrence fiscale et l'intérêt que chaque Région pourrait y trouver.

### MENACE 3 REFOULEMENT ?

Une troisième menace est visible d'emblée sur les diverses cartes « ethniques » de Bruxelles rassemblées dans *l'Atlas des quartiers* de Bruxelles. Les Marocains (y compris les Belges d'origine marocaine) sont regroupés sur la rive gauche du canal, et les Turcs (et Belges d'origine turque) sur Saint-Josse et l'extrémité occidentale de Schaarbeek. C'est aussi dans ces deux zones que la grande majorité des mosquées et associations musulmanes est localisée. Et au fil du temps, le mouvement de concentration paraît s'approfondir. En gros, les ménages qui s'installent à Molenbeek viennent de l'Est de Bruxelles et ceux qui quittent Molenbeek se dirigent vers d'autres communes de l'Ouest de la Région bruxelloise ou de sa périphérie occidentale.

Inversement, c'est dans le quadrant sud-est que sont concentrés les « Européens » : un peu plus au sud pour les Français (la nationalité la plus nombreuse), un peu plus à l'est pour les autres. Les trois écoles européennes existantes en forment l'axe transversal. Ici aussi, la tendance est à la concentration croissante, et le phénomène s'étend de manière asymétrique au delà des limites de la Région : vers le Sud-Est cette fois (Figure 6).

Ces cartes expriment mieux qu'une longue démonstration la propension de la capitale de l'Europe à marcher allègrement dans la direction d'une ville de plus en plus dualisée, en gros coupée par le canal (à mesure que se poursuit la gentrification de Schaarbeek, de Forest et du Pentagone) à l'exception du bastion turc autour de l'Église royale Ste-Marie. Pour paraphraser une formule frap-

pante de Chris Kesteloot : c'est comme si les eurocrates tentaient de refouler les Maghrébins sur la rive gauche du canal.

### MENACE 4 ENFERMEMENT ?

Comment enrayer cette marche vers l'apartheid ? Si la chose est possible, c'est sur les écoles qu'il faut pouvoir compter : celles de la Communauté française (qui accueillent 80% des élèves bruxellois) celles de la Communauté flamande (qui en accueillent 16%) et même celles du Conseil supérieur des écoles européennes (qui n'en accueillent que 4% mais ne parviennent pas à répondre à la demande). Mais précisément, en raison même de la ségrégation résidentielle, de la forte proportion d'élèves n'ayant pas la langue scolaire pour langue maternelle et de la pluralité mal coordonnée des réseaux d'enseignement, la situation scolaire est désastreuse à Bruxelles.

Tout indique que si la grande enquête internationale Pisa avait attribué des scores séparés à l'enseignement de la Région bruxelloise, pas seulement à ceux des Communautés flamande et française, la capitale de l'Europe aurait honteusement abouti à la toute dernière place de l'enseignement européen, certainement en termes d'inégalité et probablement aussi en termes de performance moyenne.

Ici encore, la cartographie (voir *l'Atlas de la santé et du social*) offre une image saisissante. La dualisation de la Région se traduit par exemple dans les proportions d'élèves de secondaire qui se retrouvent respectivement dans l'enseignement général et dans l'enseignement professionnel ou encore (et en grande partie par voie de conséquence) dans la proportion des jeunes de 18 à 24 ans qui fréquentent l'enseignement supérieur. Chaque fois, l'axe du canal est bien visible. Sans surprise, il n'est pas moins visible sur la carte bruxel-

loise du chômage. Le cercle vicieux est patent. Du fait qu'on grandit dans un «mauvais» quartier, on fréquente une «mauvaise» école, dont on sort avec un «mauvais» diplôme. On ne parvient donc guère à sortir de la précarité. On n'a donc d'autre choix que de rester dans le quartier, d'y faire ses enfants, et de les envoyer aux mêmes écoles. Et plus on s'incruste dans le quartier, plus l'accent et le look se différencient, plus la difficulté de trouver un boulot s'accroît – y compris du reste pour ceux du quartier qui ont un «bon» diplôme et se demandent pourquoi ils se sont donné tant de peine pour l'obtenir –, plus aussi d'autres familles s'effarouchent à l'idée de partager rues et écoles, et plus les ghettos se referment sur ceux qui y résident.

## MENACE 5 AFFRONTEMENT ?

A mesure que la sortie des «Belges de souche» vers la périphérie flamande et wallonne se poursuit, la population de la Région bruxelloise risque ainsi de se réduire toujours plus à deux catégories d'«étrangers».

D'un côté, des «Européens» occupant un quadrant Sud-Est en expansion continue par gentrification des quartiers adjacents. De l'autre, des «immigrés» occupant Saint Josse, Matonge et une portion grandissante de la rive gauche du canal. D'un côté, des «expats» diplômés et nantis, préservant précieusement leur nationalité et s'emparant chaque jour un peu plus du patrimoine immobilier des quartiers nobles ou requinqués. De l'autre des «allochtones» peu fortunés et peu instruits, pour la plupart naturalisés ou nés de naturalisés, et s'emparant chaque jour da-

vantage du pouvoir politique régional par le simple effet de l'accroissement inexorable de leur poids numérique parmi les électeurs, les élus et les responsables politiques.

Et entre les deux, de moins en moins de lubrifiant «autochtone» susceptible de créer des ponts entre les habitants de la Bruxelles métropole arrogante et (à l'occasion) terrifiée et ceux de la Bruxelles cosmopolite méprisée et (à l'occasion) agressive. De moins en moins de contribuables aussi susceptibles de payer l'impôt que les uns, pour faire (trop) simple, ne doivent pas payer et que les autres ne peuvent pas payer. Dans un climat de crise fiscale généralisée, la surenchère populiste contre les «Européens» sans droit de vote régional ni fédéral est alors garantie, et le seul atout majeur de Bruxelles, sa fonction de capitale de l'Europe, ne tardera pas à vaciller.

Ce scénario explosif n'a rien d'impossible. Mais il peut être évité. Par une politique volontariste de mixité urbaine, par l'extension effective des droits de vote et d'éligibilité aux élections régionales à l'ensemble de la population bruxelloise, et surtout en prenant à bras le corps, avec la collaboration de tous les acteurs de l'enseignement bruxellois, francophones, flamands et européens, le défi colossal d'organiser une scolarité efficace pour tous les enfants de Bruxelles.

Pas évident du tout. Pour y arriver, il faut sans doute d'abord qu'en tant que Bruxellois, dans toute notre diversité, «nous existions», et qu'on le sache. Mais cela ne suffira pas. Il y faudra aussi beaucoup d'ingéniosité, de lucidité, de confiance réciproque, d'obstination.

Nous y arriverons. ■

Je tiens à remercier tout particulièrement Isabelle Thomas et Jacques Thisse (UCL), Mathieu Van Crieckingen (ULB), Patrick Deboosere (VUB), Hugues Duchateau (Stratec), Rudi Janssens (VUB), Chris Kesteloot (KULeuven), Thierry Eggerickx (UCL), Donat Carlier (Alter Educ), Luc Schingtienne et Stéphane Thys (Orbem), Philippe Cattoir (CE), Jan Hertogen et Jonathan Van Parys, pour les données chiffrées qu'ils m'ont fournies et/ou aidé à interpréter. Bon nombre de données chiffrées et de cartes sur lesquelles le présent texte s'appuie figurent dans divers documents téléchargeables extrêmement instructifs: *L'Atlas des quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale* (Didier Willaert & Patrick Deboosere, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2005, 152p., [http://statbel.fgov.be/studies/thesis\\_fr.asp?n=169](http://statbel.fgov.be/studies/thesis_fr.asp?n=169)), *L'Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006* (Bruxelles: Commission communautaire commune, 2006, 160p., [www.observatbru.be/fr/Publications/dossiers2006.asp](http://www.observatbru.be/fr/Publications/dossiers2006.asp)) et diverses livraisons des *Brussels Studies* ([www.brusselsstudies.be/](http://www.brusselsstudies.be/)) ainsi que dans J. Thisse & I. Thomas, «Bruxelles et Wallonie : une lecture en termes de géo-économie urbaine», *Reflets et Perspectives de la Vie Economique XLVI*, 2007, pp. 77-96.

Philippe Van Parijs

CHRONIQUES  
1996-2006

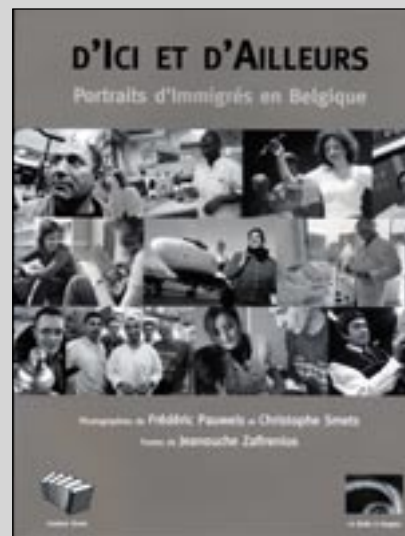
Hugues Le Paige

# La vérité s'écrit avec un v minuscule

éditions  
la mesure  
du possible

Il faut lire ces chroniques en imaginant la voix qui les porte. Dix ans de chroniques radiophoniques, au petit matin, à la RTBF, ce n'est pas rien. Et cela dit beaucoup des années qui ont marqué notre mémoire et nos actes récents : l'affaire Dutroux, les guerres d'Irak, le référendum constitutionnel européen, la montée de l'extrême droite, les années Mitterrand... Hugues Le Paige explore ici, avec le style direct et la parole tranchante qu'on lui connaît, ce qui craque dans le monde et ce qui bouge dans les sociétés.

Éditions La mesure du possible / collection «Chroniques»  
<http://www.lautresite.com/new/mesure/possible.html>



Nous vivons dans une société multiculturelle. Pour vivre au quotidien en harmonie avec des hommes et des femmes venant d'autres cultures, issus de tous les continents et qui ont abouti jusqu'ici, nous devons nous poser plusieurs questions et chercher à savoir qui ils sont.

Quelles sont leurs motivations, leurs peurs, leurs difficultés ? Pourquoi et comment ont-ils quitté leur terre ? Pourquoi avons-nous du mal, parfois, à les accepter ? Comment vivent-ils en Belgique, loin de leur pays natal ? Quel rôle jouent-ils ici ?

Autant de questions à nous poser grâce à ce livre, pour transformer nos peurs en plaisir de la rencontre et de la découverte.

«D'ici et d'Ailleurs – Portraits d'Immigrés en Belgique»  
Photographies de Frédéric Pauwels et Christophe Smets  
Texte des Jeanouche Zafirénios  
Mai 2006 – Couleurs livres / La Boîte à Images – 114 pages – 24 euros

Infos et commandes : T/Fax +32 (0)4 226 17 35  
contact@laboiteaimages.be ([www.laboiteaimages.be](http://www.laboiteaimages.be))

POLITIQUE

27